

LES DÉFIS À MOYEN TERME: LA SÉCURITÉ DANS LE GOLFE ET LE MOYEN-ORIENT

Mais ces problèmes immédiats de l'après-guerre apparaissent presque dérisoires au regard des défis que pose l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables dans cette région du monde.

Les problèmes spécifiques qui surgiront dépendront en grande partie de la situation telle qu'elle se présentera une fois la guerre terminée, mais il est déjà évident que certains problèmes seront incontournables.

1) UNE APPROCHE GLOBALE DE LA SÉCURITÉ

D'abord au plan de la sécurité. Une force de maintien de la paix, si elle est un facteur d'équilibre, ne peut à elle seule prétendre fournir toutes les garanties de sécurité aux États du Golfe. Les arrangements régionaux devront donc être complétés par des garanties internationales. Celles-ci pourraient prendre la forme d'accords internationaux engageant certains pays de la Coalition sous le couvert des Nations Unies. De tels arrangements multilatéraux seraient sans doute plus facilement acceptables par les populations de la région. Dans le même esprit, le Canada estime qu'il serait préférable que ces garanties n'incluent pas un déploiement permanent de forces étrangères dans le Golfe.

À plus long terme, cependant, ces pays devront travailler à mettre en place des mécanismes, des structures leur permettant de résoudre pacifiquement leurs différends et concourant à instaurer une plus grande confiance entre eux. Bien que l'expérience de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe ne puisse être transposée telle quelle dans cette région, certains de ses enseignements peuvent offrir des avenues prometteuses.

Plusieurs pays européens s'emploient à explorer activement ce concept et pourraient proposer, une fois la guerre terminée, la création d'une CSCM, c'est-à-dire, une Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Méditerranée qui engloberait aussi, par la même occasion, la région du Golfe persique. C'est un projet ambitieux dont le Canada suit attentivement l'évolution.

C'est aussi dans cet esprit que, lors de la récente visite de mon collègue, le ministre des Affaires étrangères de l'Égypte, le Docteur Meguid, nous avons convenu de l'importance de commencer, dès maintenant, l'étude des structures de sécurité de l'après-guerre. Cette réflexion viserait à définir quels pourraient être les mécanismes susceptibles de faire partie d'une structure régionale de sécurité. Cette structure sera basée sur la garantie des frontières, un mécanisme de résolution pacifique